

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT A beIN SPORTS CONNECT

Valables à compter du 14 janvier 2021

Les présentes CGA ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Client peut souscrire et utiliser le Service beIN SPORTS CONNECT, édité et proposé par la société beIN SPORTS France (ci-après « **BEIN SPORTS** »).

Le service beIN SPORTS CONNECT est commercialisé par GROUPE CANAL+ qui se substitue aux droits et obligations de BEIN SPORTS à l'égard de ses clients à compter du 1er juin 2020. GROUPE CANAL PLUS est une SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 100 000 000 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 420 624 777 dont le siège social est situé 1 place du spectacle à ISSY LES MOULINEAUX 92130.

Le Client reconnaît et déclare (i) avoir pris connaissance des présentes CGA préalablement à la souscription du Service beIN SPORTS CONNECT, (ii) les accepter expressément (iii) avoir le pouvoir et la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des présentes. Les présentes CGA sont téléchargeables sur le Site et l'Application.

Article 1 – DEFINITIONS

Tous les mots utilisés avec la première lettre en majuscule dans les présentes Conditions Générales d'Abonnement (les « **CGA** ») ont la signification suivante :

« **Abonné(s)** » désigne les Clients ayant souscrit un Abonnement.

« **Abonnement** » désigne l'abonnement payant aux Chaînes via le Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Application** » désigne la ou les application(s) éditée(s) par BEIN SPORTS, accessible(s) aux Clients sur les Terminaux, permettant d'accéder notamment à tout ou partie du Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Chaînes** » désignent les chaînes éditées par BEIN SPORTS, diffusées en langue française, composées de trois (3) services linéaires dénommés, à la date des présentes, « beIN SPORTS 1 », « beIN SPORTS 2 » et « beIN SPORTS 3 » et son service de canaux événementiels comprenant jusqu'à sept canaux dénommés, à la date des présentes, « beIN SPORTS MAX ».

« **Client(s)** » désigne(nt) les personnes physiques majeures, domiciliées sur le Territoire, s'étant inscrites au Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Date d'Activation** » désigne la date à laquelle le Service beIN SPORTS CONNECT est activé, sous réserve de la confirmation du paiement du Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Player** » désigne l'outil informatique permettant la diffusion et la lecture, uniquement via le Site et/ou l'Application, de fichiers audios et/ou vidéos.

« **Programmes** » désignent tout ou partie des programmes des Chaînes ou tout autre programme spécifique pouvant être visionnés dans le cadre du Service beIN SPORTS CONNECT sur le Site et/ou l'Application, en Streaming uniquement.

« **Service beIN SPORTS CONNECT** » désigne l'offre payante éditée par BEIN SPORTS et commercialisée par GROUPE CANAL+ sur le Territoire, permettant au Client (i) d'accéder à un Abonnement aux Chaînes, à destination des ordinateurs (PC/MAC) dont la taille de l'écran doit être supérieure à 13 pouces ainsi que (ii) d'utiliser le Player et tout autre outil, application ou service mis à la disposition du Client dans le cadre de cette offre.

« **Site** » désigne le site internet édité par BEIN SPORTS, accessible à l'adresse URL suivante : <https://connect.beinsports.com/france/>, permettant notamment d'accéder au Service beIN SPORTS

CONNECT.

« **Streaming** » désigne le mode de transmission et d'accès aux Programmes en flux continu, sans téléchargement sur les Terminaux de réception du Client.

« **Terminaux** » désignent les ordinateurs, smartphones, tablettes, décrits à l'article 3 des présentes CGA, permettant de recevoir le Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Territoire** » désigne la France métropolitaine, Andorre, Monaco, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint Martin.

Article 2 – SOUSCRIPTION AU SERVICE BEIN SPORTS CONNECT

La souscription au Service beIN SPORTS CONNECT n'est possible que par le biais d'un ordinateur (PC, MAC avec une capacité de mémoire vive suffisante et équipé des versions logicielles, d'un processeur et d'un navigateur compatibles et paramétrés de manière standard), et nécessite :

- (i) une connexion internet ADSL/Fibre résidentielle rattachée à l'adresse du domicile du Client permettant un débit internet suffisant ;
- (ii) la création d'un compte beIN SPORTS CONNECT ;
- (iii) un compte bancaire auprès d'un établissement bancaire;
- (iv) un moyen de paiement valide.

Le Client s'engage à fournir à GROUPE CANAL+ l'ensemble des informations nécessaires à l'activation et au paiement du Service beIN SPORTS CONNECT ainsi que, à la demande de GROUPE CANAL+, l'ensemble des pièces justificatives (notamment une copie de la facture détaillée émise par son opérateur téléphonique et/ou son fournisseur d'accès à Internet, faisant clairement apparaître son nom, prénom ainsi que l'adresse de son domicile). Cette obligation est une condition essentielle des présentes CGA, sans laquelle le Service beIN SPORTS CONNECT ne pourra être activé ou pourra être suspendu et/ou résilié par GROUPE CANAL+ dans les conditions visées à l'article 5.3 ci-après.

L'activation du Service beIN SPORTS CONNECT interviendra après la souscription, sous réserve d'acceptation du paiement.

Article 3 – UTILISATION DU SERVICE BEIN SPORTS CONNECT

3.1 Paramètres et configuration

- a) A titre principal, le Service beIN SPORTS CONNECT a vocation à être utilisé sur un PC et/ou Mac.

Pour accéder au Service beIN SPORTS CONNECT, le Client doit disposer d'une connexion internet avec un débit suffisant ainsi que d'un ordinateur (PC ou MAC avec une capacité de mémoire vive suffisante et équipé des versions logicielles, d'un processeur et d'un navigateur compatibles et paramétrés de manière standard) et selon les caractéristiques minimales suivantes :

- Pour un accès au Service beIN SPORTS CONNECT sur PC :

Disposer d'un micro-ordinateur compatible équipé de Microsoft Windows 7 ou supérieur, sur lequel est installé un navigateur compatible :

- Firefox 80 et versions ultérieures
- Google Chrome 85 et versions ultérieures
- Microsoft Edge 85 et versions ultérieures.

- Pour un accès au Service beIN SPORTS CONNECT sur MAC :

Disposer d'un macintosh avec processeur Intel, équipé de Mac OS X 10.5 ou supérieur, sur lequel est installé un navigateur compatible :

- Firefox 80 et versions ultérieures
- Google Chrome 85 et versions ultérieures
- Safari 13 et versions ultérieures le cas échéant

b) En complément de l'accès au Service beIN SPORTS CONNECT sur ordinateur, le Client pourra avoir accès aux contenus et aux fonctionnalités du Service beIN SPORTS CONNECT sur ses smartphones et/ou tablettes (iOS ou Android ayant une capacité de mémoire vive suffisante, disposant des logiciels, processeurs et navigateurs compatibles et paramétrés de manière standard) et/ou via Chromecast, sous réserve de disposer d'une connexion internet avec un débit suffisant, selon les configurations techniques minimales suivantes :

- sur smartphones/tablettes iOS :

Disposer d'un Terminal mobile de type smartphone/tablette équipé au minimum du système d'exploitation iOS 12 et versions ultérieures sur lequel est installé l'Application (à l'exception des terminaux jailbreakés, c'est-à-dire des terminaux ayant fait l'objet d'un déverrouillage éliminant les restrictions posées par Apple).

L'usage de l'Application par les réseaux EDGE/3G/4G peut entraîner des surcoûts de consommation pour lesquels GROUPE CANAL+ ne saurait être tenue responsable.

- sur smartphones/tablettes Android :

Disposer d'un Terminal mobile de type smartphone/tablette équipé au minimum du système d'exploitation Android 5 et versions ultérieures sur lequel est installé l'Application (à l'exception des terminaux rootés, c'est-à-dire des terminaux ayant fait l'objet d'un déverrouillage éliminant les restrictions posées par Google).

L'usage de l'Application par les réseaux EDGE/3G/4G peut entraîner des surcoûts de consommation pour lesquels GROUPE CANAL+ ne saurait être tenue responsable.

- Via Chromecast:

Disposer d'une clé HDMI Chromecast et respecter les Conditions de Configuration et d'Utilisation (https://www.google.com/intl/fr_fr/chromecast/?utm_source=chromecast.com).

c) Il est entendu qu'en cas d'évolutions techniques et dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix ni altération de la qualité (i) les caractéristiques, paramètres et configurations techniques énoncés au présent article 3.1 pourront être modifiés et/ou (ii) le Service beIN SPORTS CONNECT pourra ne plus être disponible (ou compatible) sur un ou plusieurs Terminaux.

3.2 Flux simultanés

L'Abonnement au Service beIN SPORTS CONNECT donne accès aux Chaînes et services au sein d'un même lieu d'habitation et accessibles sur un Terminal à la fois.

3.3 Usage du Service beIN SPORTS CONNECT

Le Service beIN SPORTS CONNECT est réservé à un usage strictement privé et personnel ne pouvant s'étendre au-delà du cercle de famille. Tout usage commercial du Service beIN SPORTS CONNECT est strictement interdit.

Le Client s'interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits de propriété intellectuelle attachés au Service beIN SPORTS CONNECT, au Site et/ou à l'Application.

L'identifiant et le mot de passe du Client sont personnels et confidentiels. Le Client s'engage à ne pas les divulguer et/ou céder à un tiers, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver cette confidentialité.

3.4 Programmes

Le Client est informé que les Programmes diffusés dans le cadre du Service beIN SPORTS CONNECT peuvent être différents de ceux diffusés dans le cadre de la distribution télévisuelle des Chaînes. Ainsi, certains Programmes pourront notamment être occultés sur le Service beIN SPORTS CONNECT.

Par ailleurs, le Client reconnaît que les Programmes pourront être modifiés en tout ou partie, sans notification préalable.

3.5 Interruptions du Service beIN SPORTS CONNECT

GROUPE CANAL+ ne saurait être tenue responsable en cas d'interruption, d'indisponibilité et/ou de problème de réception, temporaires ou définitifs, en tout ou partie, du Service beIN SPORTS CONNECT, qui ne sont pas de son fait et qui sont imputables, soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure.

3.6 Portabilité

Conformément au règlement européen 2017/1128 du 14 juin 2017 sur la portabilité transfrontalière des services de contenus en ligne dans le marché intérieur, le Client peut, sous réserve d'être résident en France Métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte et Saint Martin (« **les Territoires de l'UE** »), accéder et utiliser le Site et l'Application lorsqu'il est présent temporairement dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, et ce sans frais supplémentaires.

GROUPE CANAL+ procédera dès lors aux vérifications du pays de résidence selon les modalités décrites lors de la souscription au Service beIN SPORTS CONNECT et dans le compte beIN SPORTS CONNECT du Client, via l'onglet « Portabilité ».

Le Client est néanmoins informé que la qualité de l'Application depuis un autre Etat membre de l'Union Européenne peut différer de celle applicable dans les Territoires de l'Union Européenne.

Article 4 – DUREE DE L'ABONNEMENT

L'Abonnement est conclu pour une durée d'un (1) mois à compter de la Date d'Activation de l'Abonnement.

Il sera ensuite reconduit tacitement pour des périodes successives d'un (1) mois, sauf dénonciation par l'Abonné dans les conditions visées à l'article 5 ci-dessous.

Article 5 – RESILIATION

L'Abonnement sera tacitement reconductible sauf résiliation pouvant intervenir à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance, qui figure dans le compte beIN SPORTS CONNECT de l'Abonné.

Toute demande de résiliation devra être notifiée soit via le bouton « Me désabonner » de son compte beIN SPORTS CONNECT accessible sur le Site (rubrique « Mes offres »), soit par téléphone du lundi au dimanche de 10h à 18h (UTC+1).

La résiliation prendra effet à la date d'échéance de l'Abonnement en cours et l'Abonné restera redevable de la ou des mensualité(s) restant due(s) jusqu'à cette date, sauf résiliation anticipée pour motif légitime. Dans l'hypothèse où l'Abonné se prévaudrait d'un motif légitime, il devra fournir à GROUPE CANAL+ toute pièce de nature à justifier le motif invoqué.

GROUPE CANAL+ dispose de la faculté de résilier le Service beIN SPORTS CONNECT de plein droit dans les cas suivants :

- en cas de non-paiement par le Client de la ou des mensualités due(s) au titre de l'Abonnement ;
- en cas d'infraction commise par le Client aux droits existants sur le Service beIN SPORTS CONNECT, le Site, l'Application, le Player, les Programmes et/ou les Chaînes, en ce compris les droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés ;
- dans le cas où le Client aura cherché à permettre la réception desdits Service beIN SPORTS CONNECT, Programmes et/ou Chaînes par des tiers non autorisés ;
- plus généralement, en cas de manquement grave ou répété du Client aux présentes CGA ;
- au cas où les informations communiquées par le Client dans le cadre de la souscription du Service beIN SPORTS CONNECT sont incomplètes, inexactes, invalides ou obsolètes.

Cette résiliation entraînera la désactivation immédiate du Service beIN SPORTS CONNECT, sans droit à indemnité ni à remboursement. L'Abonné sera notifié de cette décision.

Cette résiliation sera faite sans préjudice de toute action en réparation que GROUPE CANAL+ pourra engager à l'encontre du Client et de tout participant contrevenant.

Article 6 – TARIF ET MODALITES DE PAIEMENT

6.1 Abonnement

L'Abonnement implique le paiement par l'Abonné d'un prix mensuel forfaitaire.

Le tarif de l'Abonnement ainsi que les modalités de paiement ont été communiqués à l'Abonné préalablement à la souscription de son Abonnement. Les prix sont indiqués toutes taxes comprises au taux en vigueur au jour de la souscription, et ne comprennent pas les coûts des services souscrits auprès des tiers, notamment les fournisseurs d'accès internet.

Toute modification du prix mensuel forfaitaire visé au présent article sera portée à la connaissance de l'Abonné au moins un (1) mois avant son entrée en vigueur. Dans ce cas, l'Abonné aura la faculté de résilier son Abonnement sans frais, dans les conditions prévues à l'article 5 ci-dessus.

L'Abonnement est payable d'avance, chaque mois par débit mensuel sur carte bancaire.

Le paiement des mensualités s'effectuera le 1er jour de chaque nouvelle période mensuelle.

L'Abonné reconnaît et accepte que, en communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, il autorise BEIN SPORTS agissant pour le compte de GROUPE CANAL+ à débiter sa carte bancaire.

L'Abonné est tenu de mettre à jour et/ou de modifier immédiatement par tous moyens ses coordonnées bancaires via son compte beIN SPORTS CONNECT (rubrique « Mes Offres » / « Mon moyen de paiement »), notamment dans le cas où la validité de ses coordonnées arriverait à échéance.

Article 7 –DROIT DE RETRACTATION

Le Client dispose d'un droit de rétractation en application des articles L.221-1 et suivants du Code de la consommation, qui peut être exercé dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date de l'acceptation de l'offre (cachet de la Poste faisant foi) exclusivement par courrier adressé à : beIN SPORTS France, Service Relations Abonnés - TSA 10008 - 10001 TROYES CEDEX. La date d'acceptation de l'offre correspond à la date de souscription de l'Abonnement. Le Client peut imprimer le formulaire de rétractation mis à sa disposition sur le site beIN SPORTS CONNECT en cliquant sur ce lien : [lien formulaire de rétractation](#). En cas de rétractation, le remboursement des sommes dont le Client aura été éventuellement prélevé au titre de l'Abonnement sera effectué dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la demande de rétractation, par le moyen de paiement utilisé par le Client lors de la souscription de son Abonnement.

Article 8 – RESPONSABILITE

8.1 GROUPE CANAL+ est responsable de la bonne exécution de ses obligations contractuelles dans le cadre de ses obligations réglementaires et des normes en vigueur.

Toutefois la responsabilité de GROUPE CANAL+ ne saurait être engagée si l'exécution ou la mauvaise exécution du contrat d'Abonnement n'est pas de son fait et est imputable, soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers (en ce compris de l'éditeur BEIN SPORTS), soit à un cas de force majeure. Dans ce cadre, GROUPE CANAL+ ne sera pas tenue responsable :

- des dysfonctionnements et/ou de toutes interruptions dans la mise à disposition du Service beIN SPORTS CONNECT ;
- d'un quelconque dommage subi par le Client et/ou tout tiers au titre du Service beIN SPORTS CONNECT (i) résultant de l'action ou de l'omission du Client, en tout ou partie, ou (ii) dû à une incompatibilité technique de ses matériels avec le Service beIN SPORTS CONNECT ;
- de toute difficulté d'installation de l'Application (ii) en cas de dysfonctionnement des Terminaux ou du réseau Internet ou mobile, (iii) en cas de disparition, perte ou détérioration, et notamment en cas de dommage affectant les matériels nécessaires à l'utilisation du Service beIN SPORTS CONNECT.

8.2 Le Client s'engage à utiliser et accéder au Service beIN SPORTS CONNECT conformément aux présentes CGA, à ne pas entraver le bon fonctionnement du Service beIN SPORTS CONNECT de quelque manière que ce soit, à ne pas porter atteinte aux droits de GROUPE CANAL+ ou de tiers (en ce compris de l'éditeur BEIN SPORTS) de quelque manière que ce soit, à ne pas porter atteinte à la loi et la réglementation en vigueur ainsi qu'à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Notamment, le Client s'engage, dans le cadre de l'utilisation et de l'accès au Service beIN SPORTS CONNECT, à ne pas :

- violer les droits de propriété intellectuelle de GROUPE CANAL+ ou de tiers (en ce compris de l'éditeur BEIN SPORTS);
- contourner les systèmes techniques de protection, réaliser ou inciter à des actes de piratage, transmettre de virus, interrompre, détruire ou limiter les fonctionnalités du Site et/ou de l'Application ainsi que de tout outil, logiciel, matériel.

De manière générale, le Client s'engage à faire preuve de discernement dans l'accès et/ou l'utilisation Service beIN SPORTS CONNECT.

Le Client s'engage à indemniser GROUPE CANAL+ de tout dommage, recours ou réclamation dont le Client serait responsable et résultant de son utilisation fautive du Site, de l'Application et/ou du Service, et du non-respect des présentes CGA.

Article 9 – DONNEES PERSONNELLES

9.1 Les données personnelles recueillies par BEIN SPORTS, agissant pour le compte de GROUPE CANAL+, dans le cadre de la souscription ou de l'utilisation au Service beIN SPORTS CONNECT feront l'objet d'un traitement automatisé conformément à la Loi n° 78-17 dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 portant sur la protection des données (« RGPD »). Elles sont strictement confidentielles.

9.2 Les données personnelles des Clients sont destinées à GROUPE CANAL+ et à ses sous-traitants assurant la fourniture des services objets de l'Abonnement et, le cas échéant, à ses partenaires en conformité avec la réglementation applicable à la protection des données personnelles. Les données personnelles pourront également être communiquées à des organismes publics, auxiliaires de justice, officiers ministériels, afin de se conformer à toute loi ou réglementation en vigueur, à qui GROUPE CANAL+ serait tenue de répondre (demande judiciaire ou administrative).

9.3 Les données personnelles sont traitées pour la gestion administrative, technique et commerciale de l'Abonnement ainsi qu'à des fins de mesures d'audience, de suivi de qualité, de paiement des ayants droit, de prospection commerciale, ou encore à des fins de détection des fraudes aux droits de GROUPE CANAL+ et pour la gestion des contentieux. Les informations facultatives sont destinées à mieux connaître l'Abonné et ainsi à améliorer les services qui lui sont proposés.

9.4 Les données personnelles du Client font l'objet d'un archivage électronique par GROUPE CANAL+ pendant toute la durée de souscription à l'abonnement et pendant les durées légales de conservation et de prescription.

9.5 Les données personnelles du Client peuvent être transférées à des prestataires techniques hors de l'Union Européenne, dans le strict respect des conditions de protection prévues par la réglementation applicable à la protection des données personnelles.

9.6 GROUPE CANAL+ peut, dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, communiquer les coordonnées du Client à des partenaires commerciaux, susceptibles de lui adresser des offres commerciales. Le Client ne peut être sollicité par courrier électronique ou sms sans consentement de sa part.

9.7 Le Client qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel), étant précisé que l'inscription sur ladite liste n'est pas opposable au professionnel en cas de relations contractuelles préexistantes.

9.8 En application de la loi n°78-17 Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du RGPD, les Clients disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de retrait des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer en écrivant par courrier postal à : beIN SPORTS France (agissant pour le compte de GROUPE CANAL+) – Délégué à la protection des données - 53-55 avenue Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt ou par mail à DPO@bein.net.

En cas de demande de suppression de données personnelles, il est précisé que GROUPE CANAL+ pourra néanmoins conserver ces données dans ses archives pour la durée nécessaire à satisfaire à ses obligations légales, comptables, fiscales et notamment afin de prévenir d'éventuels comportements illicites après la suppression des données personnelles ou du compte beIN SPORTS CONNECT.

9.9 L'Utilisateur a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

9.10 Les Programmes sont soumis à des droits de diffusion territoriaux et ne sont accessibles via le Service beIN SPORTS CONNECT que depuis les Territoires, sauf lorsque la portabilité transfrontalière est mise en œuvre. En conséquence, à chaque demande de lancement du Service beIN SPORTS CONNECT, il sera procédé à une analyse de l'adresse IP du Client pour vérifier qu'il se trouve dans ces Territoires. Le visionnage des Programmes est subordonné à la vérification de la localisation du Client, ce que ce dernier accepte.

9.11 La réception de messages d'alerte liés à l'Application (ci-après « notification Push ») nécessite le consentement préalable express de l'Utilisateur de l'Application.

Pour cela l'Utilisateur devra activer, s'il le souhaite, la fonction « Notifications » directement dans les réglages de son smartphone ou de sa tablette, et accepter que l'Application y ait recours.

L'Utilisateur peut, à tout moment et gratuitement, désactiver ou activer cette fonctionnalité, depuis l'Application.

9.3 Il est précisé que des « cookies » peuvent être déposés sur les Terminals lors de la navigation sur le Service. Pour en savoir plus sur les cookies et sur les moyens de s'y opposer : voir la [Charte sur les cookies](#) utilisés sur beIN SPORTS CONNECT.

9.4 Pour les besoins du paiement les coordonnées bancaires sont collectées et conservées par la société OGONE certifiée PCI-DSS. Cette norme est un standard de sécurité international dont les objectifs sont

d'assurer la confidentialité et l'intégrité des données des porteurs de cartes, et ainsi de sécuriser la protection des données cartes et de transaction.

Le Client pourra, en cochant la case d'acceptation prévue à cet effet, enregistrer ses données bancaires dans son compte beIN SPORTS CONNECT de façon sécurisée, afin de lui éviter de saisir à nouveau ses coordonnées bancaires lors de prochaines souscriptions ou réactivations du Service beIN SPORTS CONNECT ou lors de prochaines commandes.

Il dispose de la faculté de consulter ses données bancaires et de les modifier en tout ou partie, à tout moment, via son compte beIN SPORTS CONNECT. En cas de demande de suppression des données bancaires, il est précisé que celles-ci seront néanmoins conservées par OGONE, dans les limites nécessaires au traitement des commandes et/ou Abonnement en cours (paiement...).

Article 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Site, l'Application, le Service beIN SPORTS CONNECT ainsi que l'ensemble des éléments et contenus qui y sont attachés, mis à disposition ou représentés, de quelque manière que ce soit, notamment, et sans que cette liste soit limitative, les Programmes, le Player, les services, textes, marques, logos, noms, outils logiciels et techniques, bases de données, dessins et modèles sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et sont soumis aux lois et réglementations applicables en la matière (désignés ensemble les « **Contenus** »).

BEIN SPORTS détient les droits de propriété intellectuelle afférents aux Contenus ou en a obtenu une licence régulière de leur propriétaire respectif.

L'utilisation et l'accès aux Contenus ne confèrent au Client aucun droit de propriété intellectuelle sur quelque élément que ce soit des Contenus, qui restent la propriété de leurs propriétaires respectifs.

GROUPE CANAL+ autorise le Client à visionner les Programmes, à des fins exclusivement personnelles, à titre non exclusif, à partir du Site et/ou de l'Application, par l'intermédiaire des outils mis à disposition du Client, dans les conditions visées aux présentes, et sous réserve du paiement du prix visé à l'article 6 ci-dessus, de l'acceptation et du respect des CGA.

Il est rappelé que le Service beIN SPORTS CONNECT est réservé à un usage strictement privé et personnel ne pouvant s'étendre au-delà du cercle de famille. Tout usage commercial du Service beIN SPORTS CONNECT est strictement interdit.

Il est entendu que le Client s'interdit (i) de télécharger, en tout ou partie, les Programmes, de manière permanente, sur un ou plusieurs terminaux (ii) et plus généralement de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits de propriété intellectuelle attachés aux Contenus.

Toute exploitation, reproduction, représentation, modification suppression, concession, téléchargement, copie, altération, distribution, transmission, traduction, diffusion, vente, location, décompilation, notamment, de ces Eléments de Propriété Intellectuelle, en tout ou partie, de quelque manière que ce soit, sur quelque support que ce soit est strictement interdite.

Article 11 – CONTACT – ASSISTANCE - RECLAMATIONS

Le Client pourra contacter BEIN SPORTS, agissant pour le compte de GROUPE CANAL+, par email : beinsportsconnect@bein.net par téléphone au 3650 (service payant 0,18€/min + prix appel) du lundi au dimanche de 10h à 18h (UTC+1) ou par courrier postal : beIN SPORTS France – Service Relations Abonnés - TSA 10008 - 10001 TROYES CEDEX.

Pour les demandes relatives à la bonne exécution de son Abonnement, le Client pourra appeler le 08 00 97 02 48 (service gratuit + prix appel) du lundi au dimanche de 10h à 18h (UTC+1).

En cas de difficulté survenant à l'occasion de la souscription et de l'utilisation de son Abonnement, le Client

a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable avec la société BEIN SPORTS, agissant pour le compte de GROUPE CANAL+, notamment en s'adressant au médiateur de l'entreprise dans les conditions prévues par les articles L. 611-1 et s. du Code de la consommation (gratuit pour le consommateur).

Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : Medicys – 73 boulevard de Clichy, 75009 Paris – <https://conso.medicys.fr/> - 01 49 70 15 93 – contact@medicys.fr

Article 12 – CESSION

Le Client donne expressément son accord préalable express (i) pour que son contrat d'Abonnement au Service beIN SPORTS CONNECT puisse être cédé à un tiers, à tout moment, par GROUPE CANAL+, dès lors que cette cession ne diminue pas les droits du Client et (ii) pour que cette cession libère GROUPE CANAL+, pour l'avenir, des obligations découlant de l'exécution dudit contrat d'Abonnement.

Article 13 – LOI APPLICABLE

Les présentes CGA sont soumises au droit français.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux français, sous réserve de l'application des dispositions légales d'ordre public contraires.

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT A beIN SPORTS CONNECT

Valables à compter du 1^{er} mars 2021

Les présentes CGA ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Client peut souscrire et utiliser le Service beIN SPORTS CONNECT, édité par la société beIN SPORTS France (ci-après « **BEIN SPORTS** »). Les présentes CGA ainsi que l'email de bienvenue constituent le « Contrat d'abonnement » dont la gestion, y compris ce qui concerne la facturation, est par défaut dématérialisée lorsqu'elle est possible, sauf demande contraire de l'abonné formulée auprès des services Clients CANAL+ dont les coordonnées sont fournies à l'article 11.

Le Contrat d'abonnement est conclu par l'abonné avec la société GROUPE CANAL PLUS SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 100 000 000 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 420 624 777 dont le siège social est situé 1 place du spectacle à ISSY LES MOULINEAUX 92130 (ci-après dénommée GROUPE CANAL+).

Le Client reconnaît et déclare (i) avoir pris connaissance des présentes CGA préalablement à la souscription du Service beIN SPORTS CONNECT, (ii) les accepter expressément (iii) avoir le pouvoir et la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des présentes. Les présentes CGA sont téléchargeables sur boutique.canalplus.com.

Article 1 – DEFINITIONS

Tous les mots utilisés avec la première lettre en majuscule dans les présentes Conditions Générales d'Abonnement (les « **CGA** ») ont la signification suivante :

« **Abonné(s) ou Client(s)** » désigne les personnes physiques majeures domiciliées sur le Territoire, ayant souscrit un Contrat d'abonnement au Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Abonnement** » désigne l'abonnement payant aux Chaînes via le Service beIN SPORTSCONNECT.

« **Application ou myCANAL** » désigne l'Application myCANAL éditée par GROUPE CANAL+, accessible(s) aux Clients sur les Terminaux, permettant d'accéder notamment à tout ou partie du Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Chaînes** » désignent les chaînes éditées par BEIN SPORTS, diffusées en langue française, composées de trois (3) services linéaires dénommés, à la date des présentes, « beIN SPORTS 1 », « beIN SPORTS 2 » et « beIN SPORTS 3 » et son service de canaux événementiels comprenant jusqu'à sept canaux dénommés, à la date des présentes, « beIN SPORTS MAX ».

« **Date d'Activation** » désigne la date à laquelle le Contrat d'abonnement au Service beIN SPORTS CONNECT est activé, sous réserve de la confirmation du paiement du Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Player** » désigne l'outil informatique permettant la diffusion et la lecture, uniquement via le Site et/ou l'Application, de fichiers audios et/ou vidéos.

« **Programmes** » désignent tout ou partie des programmes des Chaînes ou tout autre programme spécifique pouvant être visionnés dans le cadre du Service beIN SPORTS CONNECT sur myCANAL, en Streaming uniquement.

« **Service beIN SPORTS CONNECT** » désigne l'offre payante éditée par BEIN SPORTS et commercialisée par GROUPE CANAL+ sur le Territoire, permettant au Client d'accéder à un Abonnement aux Chaînes, sur mycanal.fr depuis ordinateurs (PC/MAC) ou via l'Application myCANAL depuis tablette, smartphone (iOS, Android ou Windows phone), Apple TV ou Android TV et consoles compatibles (PS5 et XBOX series X et S) .

« **Site** » désigne le site internet édité par GROUPE CANAL+, accessibles à l'adresse mycanal.fr permettant d'accéder au Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Streaming** » désigne le mode de transmission et d'accès aux Programmes en flux continu, sans téléchargement sur les Terminaux de réception du Client.

« **Terminaux** » désignent les ordinateurs (PC/MAC), smartphones, tablettes (iOS, Android ou Windows Phone), Apple TV ou Android TV et consoles compatibles (PS5, XBOX series S et X) décrits à l'article 3 des présentes CGA, permettant de recevoir le Service beIN SPORTS CONNECT.

« **Territoire** » désigne la France métropolitaine, Andorre et Monaco.

Article 2 – SOUSCRIPTION AU SERVICE BEIN SPORTS CONNECT

La souscription au Service beIN SPORTS CONNECT s'effectue via le site boutique.canalplus.com et nécessite :

- (v) une connexion internet ADSL/Fibre résidentielle rattachée à l'adresse du domicile du Client permettant un débit internet suffisant ;
- (vi) la création d'un compte CANAL+ ;
- (vii) un compte bancaire auprès d'un établissement bancaire;
- (viii) un moyen de paiement valide.

Le Client s'engage à fournir à GROUPE CANAL+ l'ensemble des informations nécessaires à l'activation et au paiement du Service beIN SPORTS CONNECT à savoir son adresse email et son moyen de paiement. Cette obligation est une condition essentielle des présentes CGA, sans laquelle le Service beIN SPORTS CONNECT ne pourra être activé ou pourra être suspendu et/ou résilié par GROUPE CANAL+ dans les conditions visées à l'article 5 ci-après.

L'activation du Service beIN SPORTS CONNECT interviendra après la souscription, sous réserve d'acceptation du paiement.

Article 3 – MODALITES D'ACCES AUX PROGRAMMES

3.1 Modalités d'accès aux programmes sur PC/MAC

L'Abonnement permet à l'abonné de recevoir ses programmes via le réseau Internet sur PC ou MAC. L'abonné doit disposer, par ses propres moyens, d'un PC ou MAC (avec une capacité de mémoire vive suffisante et équipé des versions logicielles et d'un processeur compatible) et d'un débit Internet suffisant. Certains programmes sur PC ou MAC peuvent faire l'objet d'occultations et/ou de modifications du fait de restrictions imposées par les ayants droit de beIN SPORTS qui ne détiendraient pas l'intégralité des droits sur certains programmes nécessaires à leur diffusion sur PC ou MAC.

3.2 Modalités d'accès aux programmes sur smartphone, tablette numérique, Apple TV, Android TV ou consoles compatibles

L'Abonnement permet à l'abonné de recevoir ses programmes via les réseaux Wi-Fi ou mobiles, sur un smartphone, une tablette numérique compatible (avec forfait incluant la consommation de data en illimité) tous deux équipés du système d'exploitation iOS 10.3 et ultérieurs ou du système d'exploitation Android 7 et ultérieurs, ou une Apple TV compatible (4ème génération) équipée d'un système d'exploitation tvOS 11 et ultérieurs, et un équipement Android TV compatible ou sur PS5 et XBOX Series S et X uniquement. Certains programmes peuvent faire l'objet d'occultations et/ou de modifications sur un smartphone, une tablette numérique ou une Apple TV ou un équipement Android TV, ou sur les consoles compatibles précédemment citées.

3.3 Flux simultanés

L'Abonnement au Service beIN SPORTS CONNECT donne accès aux Chaînes et services au sein d'un même lieu d'habitation et accessibles sur un Terminal à la fois.

3.4 Usage du Service beIN SPORTS CONNECT

Le Service beIN SPORTS CONNECT est réservé à un usage strictement privé et personnel ne pouvant s'étendre au-delà du cercle de famille. Tout usage commercial du Service beIN SPORTS CONNECT est strictement interdit.

Le Client s'interdit de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits de propriété intellectuelle attachés au Service beIN SPORTS CONNECT, au Site et/ou à l'Application.

L'identifiant et le mot de passe du Client sont personnels et confidentiels. Le Client s'engage à ne pas les divulguer et/ou céder à un tiers, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver cette confidentialité.

3.5 Programmes

Le Client est informé que les Programmes diffusés dans le cadre du Service beIN SPORTS CONNECT peuvent être différents de ceux diffusés dans le cadre de la distribution télévisuelle des Chaînes. Ainsi, certains Programmes pourront notamment être occultés sur le Service beIN SPORTS CONNECT.

Par ailleurs, le Client reconnaît que les Programmes pourront être modifiés en tout ou partie, sans notification préalable.

3.6 Interruptions du Service beIN SPORTS CONNECT

GROUPE CANAL+ ne saurait être tenue responsable en cas d'interruption, d'indisponibilité et/ou de problème de réception, temporaires ou définitifs, en tout ou partie, du Service beIN SPORTS CONNECT, qui ne sont pas de son fait et qui sont imputables, soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure.

3.7 Portabilité

Conformément au règlement européen 2017/1128 du 14 juin 2017 sur la portabilité transfrontalière des services de contenus en ligne dans le marché intérieur, le Client peut, sous réserve d'être résident en France Métropolitaine (« **les Territoires de l'UE** »), accéder et utiliser le Site et l'Application lorsqu'il est présent temporairement dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, et ce sans frais supplémentaires.

GROUPE CANAL+ procèdera dès lors aux vérifications du pays de résidence selon les modalités décrites lors de la souscription au Service beIN SPORTS. Lorsque la vérification de l'Etat membre de résidence de l'abonné est impossible ou si le résultat de cette vérification indique que l'abonné n'est plus résident dans l'Etat membre de souscription de son abonnement au Service beIN SPORTS CONNECT, l'abonné ne pourra plus bénéficier de la portabilité transfrontalière. GROUPE CANAL+ attache le plus grand soin à la sécurité des données de l'Abonné, à travers la mise en place de mesures de protection techniques et organisationnelles adaptées. L'identifiant (adresse électronique) et le mot de passe de l'Abonné sont personnels et confidentiels et l'Abonné est seul responsable de l'utilisation de son mot de passe, qu'il s'engage à conserver secret et à ne pas le divulguer sous quelque forme que ce soit

Le Client est néanmoins informé que la qualité de l'Application depuis un autre Etat membre de l'Union Européenne peut différer de celle applicable dans les Territoires de l'Union Européenne.

Article 4 – DUREE DE L'ABONNEMENT

L'Abonnement est conclu pour une durée d'un (1) mois à compter de la Date d'Activation de l'Abonnement.

A défaut de résiliation avant la date d'échéance mensuelle, l'Abonnement est reconduit pour des périodes successives d'un (1) mois (ci-après dénommées "période(s) mensuelle(s)"), sauf dénonciation par l'Abonné dans les conditions visées à l'article 5 ci-dessous.

La date d'échéance mensuelle de l'Abonnement est indiquée dans la rubrique "Mon compte" "Consulter mon abonnement" de l'Espace Client.

Article 5 – RESILIATION

5.1 Pour résilier son Abonnement, l'abonné doit se rendre sur l'Espace Client, depuis le site Internet client.canalplus.com. La résiliation de l'Abonnement est effective à la fin de la période mensuelle au cours de laquelle la demande a été faite. Cette demande de résiliation se fera sur l'Espace Client. Elle sera effective à la fin de la période mensuelle au cours de laquelle la demande a été faite. Dans l'hypothèse où l'Abonné se prévaudrait d'un motif légitime, il devra fournir à GROUPE CANAL+ toute pièce de nature à justifier le motif invoqué.

5.2 L'Abonnement sera immédiatement résilié par GROUPE CANAL+ en cas :

- de non-paiement de l'Abonnement ;
- d'absence de mise à jour par l'abonné à l'Abonnement des informations relatives à la carte bancaire à l'échéance de sa durée de validité ;
- d'agissements visant à permettre la réception de tout ou partie des programmes par un ou des non abonnés(s).

De même, GROUPE CANAL+ se réserve le droit de résilier l'Abonnement en cas :

- d'utilisation de l'Abonnement à titre non temporaire (telle que définie à l'article 3.7) en dehors de la France métropolitaine, Andorre et de Monaco ;
- d'agissements contrevenant aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle ;
- de manquements de l'abonné à l'une quelconque des obligations qui lui incombent en vertu des présentes CGA ;
- d'utilisation de l'Abonnement en dehors du cercle strictement familial et/ou un nombre de connexions simultanées en dehors du nombre autorisé, en violation des obligations prévues par les présentes Conditions et notamment l'article 3.3. Etant entendu que la résiliation de plein droit par Groupe CANAL+ s'effectue sans préjudice de la possibilité pour l'Abonné de s'y opposer auprès de GROUPE CANAL+ en faisant valoir ses arguments.

Cette résiliation entraînera la désactivation immédiate du Service beIN SPORTS CONNECT, sans droit à indemnité ni à remboursement. L'Abonné sera notifié de cette décision.

Cette résiliation sera faite sans préjudice de toute action en réparation que GROUPE CANAL+ pourra engager à l'encontre du Client et de tout participant contrevenant.

Article 6 – TARIF ET MODALITES DE PAIEMENT

6.2 Abonnement

L'Abonnement implique le paiement par l'Abonné d'un prix mensuel forfaitaire.

Le tarif de l'Abonnement ainsi que les modalités de paiement ont été communiqués à l'Abonné préalablement à la souscription de son Abonnement. Les prix sont indiqués toutes taxes comprises au taux en vigueur au jour de la souscription, et ne comprennent pas les coûts des services souscrits auprès des tiers, notamment les fournisseurs d'accès internet.

Toute modification du prix mensuel forfaitaire visé au présent article sera portée à la connaissance de

L'Abonné au moins un (1) mois avant son entrée en vigueur. Dans ce cas, l'Abonné aura la faculté de résilier son Abonnement sans frais, dans les conditions prévues à l'article 5 ci-dessus.

L'Abonnement est payable d'avance, chaque mois, par débit mensuel sur carte bancaire. Le paiement des mensualités s'effectuera le 1er jour de chaque nouvelle période mensuelle. L'Abonné reconnaît et accepte que, en communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, il autorise de GROUPE CANAL+ à débiter sa carte bancaire.

L'Abonné est tenu de mettre à jour et/ou de modifier immédiatement par tous moyens ses coordonnées bancaires via l'Espace Client CANAL+ (rubrique « Mon moyen de paiement »), notamment dans le cas où la validité de ses coordonnées arriverait à échéance.

Article 7 – DROIT DE RETRACTATION

Le Client dispose d'un droit de rétractation en application des articles L.221-1 et suivants du Code de la consommation, qui peut être exercé dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date de l'acceptation de l'offre (cachet de la Poste faisant foi) exclusivement par courrier adressé à : GROUPE CANAL+ Service rétractation, TSA 86712 – 95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9. La date d'acceptation de l'offre correspond à la date de souscription de l'Abonnement. Le Client peut imprimer le formulaire de rétractation mis à sa disposition sur le site internet client.canalplus.com.

En cas de rétractation, le remboursement des sommes dont le Client aura été éventuellement prélevé au titre de l'Abonnement sera effectué dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la demande de rétractation, par le moyen de paiement utilisé par le Client lors de la souscription de son Abonnement.

Article 8 – RESPONSABILITE

8.3 GROUPE CANAL+ est responsable de la bonne exécution de ses obligations contractuelles dans le cadre de ses obligations réglementaires et des normes en vigueur.

Toutefois la responsabilité de GROUPE CANAL+ ne saurait être engagée si l'exécution ou la mauvaise exécution du contrat d'Abonnement n'est pas de son fait et est imputable, soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers (en ce compris de l'éditeur BEIN SPORTS), soit à un cas de force majeure. Dans ce cadre, GROUPE CANAL+ ne sera pas tenue responsable :

- des dysfonctionnements et/ou de toutes interruptions dans la mise à disposition du Service beIN SPORTS CONNECT ;
- d'un quelconque dommage subi par le Client et/ou tout tiers au titre du Service beIN SPORTS CONNECT (i) résultant de l'action ou de l'omission du Client, en tout ou partie, ou (ii) dû à une incompatibilité technique de ses matériels avec le Service beIN SPORTS CONNECT ;
- de toute difficulté d'installation de l'Application (ii) en cas de dysfonctionnement des Terminaux ou du réseau Internet ou mobile, (iii) en cas de disparition, perte ou détérioration, et notamment en cas de dommage affectant les matériels nécessaires à l'utilisation du Service beIN SPORTS CONNECT.

8.4 Le Client s'engage à utiliser et accéder au Service beIN SPORTS CONNECT conformément aux présentes CGA, à ne pas entraver le bon fonctionnement du Service beIN SPORTS CONNECT de quelque manière que ce soit, à ne pas porter atteinte aux droits de GROUPE CANAL+ ou de tiers (en ce compris de l'éditeur BEIN SPORTS) de quelque manière que ce soit, à ne pas porter atteinte à la loi et la réglementation en vigueur ainsi qu'à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Notamment, le Client s'engage, dans le cadre de l'utilisation et de l'accès au Service beIN SPORTS CONNECT, à ne pas :

- violer les droits de propriété intellectuelle de GROUPE CANAL+ ou de tiers (en ce compris de l'éditeur BEIN SPORTS);
- contourner les systèmes techniques de protection, réaliser ou inciter à des actes de piratage, transmettre de virus, interrompre, détruire ou limiter les fonctionnalités du Site et/ou de

l'Application ainsi que de tout outil, logiciel, matériel.

De manière générale, le Client s'engage à faire preuve de discernement dans l'accès et/ou l'utilisation Service beIN SPORTS CONNECT.

Le Client s'engage à indemniser GROUPE CANAL+ de tout dommage, recours ou réclamation dont le Client serait responsable et résultant de son utilisation fautive du Site, de l'Application et/ou du Service, et du non-respect des présentes CGA.

Article 9 – DONNEES PERSONNELLES

9.1 Dans le cadre de son abonnement, l'abonné est amené à fournir à GROUPE CANAL+ des données personnelles le concernant. Le traitement de ces données est nécessaire à l'exécution du contrat d'abonnement et est réalisé conformément à la réglementation applicable à la protection des données personnelles et notamment, la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 telle que modifiée et le règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 14 avril 2016 (ci-après « la réglementation applicable à la protection des données personnelles »). L'abonné dégage GROUPE CANAL+ de toute responsabilité liée aux litiges internes d'ordre privé liés à l'utilisation de l'abonnement par les éventuels autres membres du foyer, qu'ils soient mineurs ou majeurs.

9.2 Les données personnelles de l'abonné sont destinées à GROUPE CANAL+ et à ses sous-traitants assurant la fourniture des services objets de l'abonnement et, le cas échéant, à ses partenaires en conformité avec la réglementation applicable à la protection des données personnelles ainsi qu'aux organismes intervenant dans la lutte contre le piratage de contenus (Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle (ALPA), Motion Picture Association (MPA), Association pour la protection des programmes sportifs (APPS) et Alliance for Creativity and Entertainment (ACE)). Les données personnelles sont également accessibles, sur demande judiciaire ou administrative et afin de se conformer à toute loi ou réglementation en vigueur, à des organismes publics, auxiliaires de justice, officiers ministériels, à qui GROUPE CANAL+ serait tenue de répondre.

9.3 Les données personnelles sont traitées pour la gestion administrative, technique et commerciale du Contrat d'Abonnement ainsi qu'à des fins de mesures d'audience, de suivi de qualité, de paiement des ayants droit, de prospection commerciale ou encore à des fins de détection des fraudes aux droits de GROUPE CANAL+ et pour la gestion des contentieux. Les informations facultatives sont destinées à mieux connaître l'abonné et ainsi à améliorer les services qui lui sont proposés.

9.4 GROUPE CANAL+ pourra adresser à l'abonné, dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données personnelles, par tout moyen (courrier postal, email, téléphone), des informations lui permettant de mieux connaître les services de GROUPE CANAL+ ainsi que des propositions commerciales. L'abonné autorise GROUPE CANAL+ à collecter les données d'usage de son Abonnement à des fins de suivi de qualité ou d'optimisation de son expérience et afin de définir des typologies d'utilisateurs permettant de recommander des programmes ou des produits et services adaptés à ses besoins et/ou usages. Par ailleurs, l'abonné autorise GROUPE CANAL+ à procéder à l'enregistrement des échanges téléphoniques à des fins de suivi de qualité. L'abonné peut s'y opposer en le notifiant au conseiller. Pour exercer son droit d'opposition à l'utilisation de ses données d'usage, l'abonné peut se rendre dans la rubrique Réglages ou Mon Compte de myCANAL (www.mycanal.fr ou application myCANAL) ou écrire à GROUPE CANAL+ dans les conditions définies à l'article 9.10 ci-après.

9.5 Les données personnelles de l'abonné font l'objet d'un archivage électronique par GROUPE CANAL+ pendant toute la durée de souscription à l'abonnement et pendant les durées légales de conservation et de prescription.

9.6 Tout transfert de données à caractère personnel à des prestataires techniques hors de l'Union Européenne est réalisé dans le strict respect des conditions de protection prévues par la réglementation applicable à la protection des données personnelles.

9.7 GROUPE CANAL+ communique, dans le respect de la réglementation applicable à la protection des

données personnelles, les coordonnées de l'abonné à des partenaires commerciaux, susceptibles de lui adresser des offres commerciales. L'abonné ne peut être sollicité par courrier électronique ou sms sans consentement de sa part.

9.8 L'abonné qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel), étant précisé que l'inscription sur ladite liste n'est pas opposable au professionnel en cas de relations contractuelles préexistantes.

9.9 L'abonné peut exercer à tout moment ses droits (accès, rectification, effacement, opposition, limitation au traitement et portabilité) sur les données le concernant en écrivant au Délégué à la protection des données (DPO) par courrier électronique à dpo@canal-plus.com ou par courrier postal à l'adresse DPO de GROUPE CANAL+— TSA 16723 - 95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9 en justifiant son identité. L'abonné peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication à des tiers des données personnelles le concernant après son décès.

9.10 L'abonné a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Article 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Site, l'Application, le Service beIN SPORTS CONNECT ainsi que l'ensemble des éléments et contenus qui y sont attachés, mis à disposition ou représentés, de quelque manière que ce soit, notamment, et sans que cette liste soit limitative, les Programmes, le Player, les services, textes, marques, logos, noms, outils logiciels et techniques, bases de données, dessins et modèles sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et sont soumis aux lois et réglementations applicables en la matière (désignés ensemble les « **Contenus** »).

BEIN SPORTS détient les droits de propriété intellectuelle afférents aux Contenus ou en a obtenu une licence régulière de leur propriétaire respectif.

L'utilisation et l'accès aux Contenus ne confèrent au Client aucun droit de propriété intellectuelle sur quelque élément que ce soit des Contenus, qui restent la propriété de leurs propriétaires respectifs.

GROUPE CANAL+ autorise le Client à visionner les Programmes, à des fins exclusivement personnelles, à titre non exclusif, à partir du Site et/ou de l'Application, par l'intermédiaire des outils mis à disposition du Client, dans les conditions visées aux présentes, et sous réserve du paiement du prix visé à l'article 6 ci-dessus, de l'acceptation et du respect des CGA.

Il est entendu que le Client s'interdit (i) de télécharger, en tout ou partie, les Programmes, de manière permanente, sur un ou plusieurs terminaux (ii) et plus généralement de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits de propriété intellectuelle attachés aux Contenus.

Toute exploitation, reproduction, représentation, modification suppression, concession, téléchargement, copie, altération, distribution, transmission, traduction, diffusion, vente, location, décompilation, notamment, de ces Eléments de Propriété Intellectuelle, en tout ou partie, de quelque manière que ce soit, sur quelque support que ce soit est strictement interdite.

Article 11 – CONTACT – ASSISTANCE - RECLAMATIONS

L'Abonné peut contacter GROUPE CANAL+ par téléphone (1) ou par Internet sur le site client.canalplus.com. Pour les demandes relatives à la bonne exécution du Contrat d'Abonnement ou au traitement d'une réclamation, l'Abonné peut appeler, du lundi au samedi de 8h à 22h et le dimanche de 10h à 20h, un numéro non surtaxé qui, à la date de publication des présentes CGA, est le 09.70.82.08.15. En cas de réponse jugée insatisfaisante ou d'absence de réponse du Service Clients dans un délai de quinze (15) jours, l'abonné peut contacter le Responsable du Dialogue Clients, qui étudiera le dossier et répondra à l'abonné dans un délai maximal de quinze (15) jours.

L'adresse du Service Clients et du Responsable du Dialogue Clients et/ou du Médiateur figure sur le site Internet client. canalplus.com. Si, à l'issue de ces démarches préalables écrites des consommateurs vis-à-vis de GROUPE CANAL+, la réponse des services précités est jugée insatisfaisante, le Service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) peut être saisi de tout litige de consommateurs dont le règlement n'aurait pas abouti. En effet et conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, GROUPE CANAL+ adhère au Service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD dont les coordonnées sont les suivantes: 60, rue de la Boétie – 75008 PARIS – [http:// www.mediateurfevad.fr](http://www.mediateurfevad.fr) ou par courriel à l'adresse suivante (valable à la date des présentes): mediateurducommerce@fevad.com

Article 12 – CESSION

Le Client donne expressément son accord préalable express (i) pour que son contrat d'Abonnement au Service beIN SPORTS CONNECT puisse être cédé à un tiers, à tout moment, par GROUPE CANAL+, dès lors que cette cession ne diminue pas les droits du Client et (ii) pour que cette cession libère GROUPE CANAL+, pour l'avenir, des obligations découlant de l'exécution dudit contrat d'Abonnement.

Article 13 – LOI APPLICABLE

Les présentes CGA sont soumises au droit français.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux français, sous réserve de l'application des dispositions légales d'ordre public contraires.

(1) 0 892 39 39 10 0,35 € / min